



CHILLY-SUR-SALINS (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Chilley , Chilly

Situation : ce village est situé sur le premier gradin des Monts-Jura, et se divise en deux parties , appelées Chilly-le-Haut et Chilly-le-Bas.

Village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception et bureau de poste de Salins, succursale érigée le 15 janvier 1846, composée de Chilly et de Shaux-sur-Champagny ; à 7 km de Salins, 11 km d'Arbois, 21 km de Poligny et 49 km de Lons-le-Saunier. Altitude : 635 m.

Le territoire est limité au nord par Champagny et Ivory, au sud par Valempoulières et la Châtelaine, à l'est par Champagny, la Chaux et Valempoulières, à l'ouest par Ivory et la Châtelaine.

Il est traversé par la route départementale n° 24, d'Arbois à Pontarlier, par les chemins vicinaux dits la Vieille-Route de Salins, de Combe-Renard ou de Valempoulières, par ceux tirant à Arbois, à la route d'Arbois et par l'embranchement du bas de Chilly.

Les maisons sont un peu isolées, construites en pierres, couvertes en tuiles plates, bardeaux ou laves. Les toits sont très saillants.

Population : en 1790, 171 habitants; en 1846, 282 habitants ; en 1851, 275 habitants, dont 145 hommes et 131 femmes ; population spécifique par km carré, 23 habitants ; 38 maisons ; 58 ménages. En 2002, 97 habitants. Les jeunes gens émigrent pour être domestiques dans les grandes villes.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocabulaire : saint Martin. Paroisse d'Ivory.

Série communal à la mairie, la série du greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2677 à 2681, 3 E 3695 et 3 E 8469. Tables décennales : 3 E 1366 à 1375.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 277 et 278, 5 Mi 1215, 5 Mi 22 et 23 et 5 Mi 1185.

Cadastre : exécuté en 1831 : surface territoriale, 1156 Ha 80 a, divisés en 580 parcelles que possèdent 50 propriétaires, dont 13 forains ; surface imposable, 329 Ha 21 a savoir : 297 Ha 34 a en terres labourables, 29 Ha 12 a en parcours, 1 Ha 61 a en sol et aisances des maisons, 1 Ha 12 a en jardins, d'un revenu cadastral de 9463 fr. ; contribution directe en principal 1655 fr.

La surface non imposable, de 827 Ha 58 a, se compose de partie des forêts impériales de Sapois et des Noidons-Papillard.



Le sol, très accidenté et peu fertile , produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du méteil, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, de la navette, des betteraves, peu de fruits , et des fourrages artificiels. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour cent.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des volailles. 60 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

Une fromagerie produit annuellement 22.000 kg de fromage, façon Gruyère. Il y a une auberge et un débit de tabacs.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Salins, de Champagnole et d'Arbois. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et l'exploitation des forêts environnantes.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, et 29 Ha 04 a de pâtures, mares et abreuvoirs , d'un revenu cadastral de 319 fr. Il n'y a ni maison d'école, ni presbytère. L'école est tenue dans une maison louée à cet effet, et fréquentée en hiver par 15 garçons et 18 filles. 11 y a une fontaine, dont on pourrait faire servir la source à l'établissement d'un lavoir public couvert. Il existe dans la forêt de l'Etat des sources abondantes qui servent à l'usage des habitants dans les années de sécheresse.

Budget : recettes ordinaires 2557 fr. ; dépenses ordinaires 1742 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Lorsque nous écrivons l'histoire de Salins, les preuves ne nous manqueront pas pour établir la haute antiquité de cette ville et des villages qui l'entourent. Les temps celtiques s'y manifestent par des monuments, des croyances, des usages qui rappellent partout le culte de *Bè-il*, la principale, peut-être même l'unique divinité des druides. Le soleil était l'emblème de ce dieu, dont les Romains ont fait *Belenus*, *Apollon*. Une contrée de Chilly porte le nom de *Combe-Belin*, ce qui ferait supposer qu'il y avait là une enceinte sacrée. On peut consulter à ce sujet l'excellente dissertation de M. D. Monnier sur Blégnay et Belin , dans l'Annuaire du Jura, année 1847. On ne doit pas être surpris de ne rencontrer que tard le nom de Chilly dans les chartes ; car cette commune n'a commencé à avoir une existence propre qu'au XIV^e siècle, époque à laquelle elle fut démembrée d'Ivory. Dans l'origine, les paroisses étaient très vastes, et chaque paroisse ne formait qu'une communauté. Le XIV^e siècle vit une foule de hameaux s'ériger en communes. Ainsi Villevieux se sépara de Bletterans, Saint-Germain d'Arlay, Chilly d'Ivory, etc. Afin d'abrégé, nous rapporterons tout ce qui concerne ce village aux articles *Ivory* et *Salins*. Nous nous bornerons à signaler un incendie arrivé en 1772, qui dévora un groupe considérable de maisons, dont l'emplacement porte aujourd'hui le nom de *Chazal*.

Église : L'église, construite en 1811, est placée sous le vocable de saint Martin, dont on célèbre la fête le 11 novembre. Elle se compose d'un clocher, d'une nef, d'un sanctuaire, de deux chapelles et d'une sacristie. Après avoir été érigée successivement en chapelle simple, en chapelle vicariale, elle a reçu le titre d'église succursale en 1846. On remarque au chœur un magnifique tabernacle, provenant du prieuré de Château-sur-Salins , et qui a été donné en 1812, par M. de Prudhomme de la Chaux-sur-Champagny